



Scolia
revue de linguistique

38 | 2024
Les marqueurs de discours

Le rôle de la prise en charge dans la configuration sémantique des marqueurs discursifs

The Role of Commitment in the Semantic Configuration of Discourse Markers

María Luisa Donaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/2953>
DOI : 10.4000/11uyh
ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2024
Pagination : 53-70
ISBN : 979-10-344-0232-8
ISSN : 1253-9708

Référence électronique

María Luisa Donaire, « Le rôle de la prise en charge dans la configuration sémantique des marqueurs discursifs », *Scolia* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 07 juillet 2024, consulté le 09 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/2953> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11uyh>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Le rôle de la prise en charge dans la configuration sémantique des marqueurs discursifs

María Luisa DONAIRE

Université d'Oviedo, Groupe OPÉRAS
donaire@uniovi.es

Introduction

L'objectif de cette étude est une réflexion autour de deux notions, celle de marqueur discursif d'une part et celle de prise en charge d'autre part, afin d'évaluer la possibilité d'établir un lien théorique entre elles : concrètement, il s'agit de déterminer si l'opération de prise en charge intervient dans la configuration sémantico-pragmatique des marqueurs de discours, c'est-à-dire si cette opération figure parmi les propriétés qui caractérisent les marqueurs et, si tel est le cas, de décrire comment et à quel degré elle intervient.

Cet intérêt est suscité par la parution dans la littérature linguistique de certaines analyses qui pointent dans cette direction : des publications relativement récentes ayant pour objet les marqueurs discursifs et qui mettent en jeu, d'une façon ou d'une autre, la notion de prise en charge, ou bien, à l'inverse, des analyses s'interrogeant sur l'opération de prise en charge avec des marqueurs discursifs comme exemples, ce qui laisse entrevoir une possible relation entre les deux notions ici concernées.

L'analyse de Donaire (2011), consacrée à la notion de prise en charge, a pour objet certains marqueurs de prise en charge (désormais *ch*), tels que *à mon avis*; des marqueurs de non-prise en charge (désormais *non-ch*), tels que *selon X* ou la forme en *-rait* du conditionnel; ainsi que des cas non marqués de *ch* et de *non-ch* (pour l'auteur, dans *ce mur est blanc* on aurait un cas de *ch* et dans *le nombre des victimes se situe entre cinq*

mille et sept mille personnes on aurait un cas de *non-ch*). De son côté, Khachaturyan (2011), met l'accent sur les marqueurs et identifie, dans *disons* et *pour ainsi dire*, des marqueurs de *non-ch*, puisque ces deux unités admettent la glose « je ne prends pas en charge ce que je dis ». Plus récemment, Lansari (2020), à propos d'un groupe de marqueurs, suggère la possibilité de considérer le *commitment*¹ comme un élément définitoire (ou du moins classificatoire) des marqueurs en *dire*, tant en français qu'en anglais. À ceci s'ajoute l'apport de Guentchéva (2011), qui montre qu'il existe des langues où l'opération de prise en charge est morphologiquement marquée.

Lorsqu'on s'interroge sur la relation entre ces deux notions, « prise en charge » et « marqueur discursif », et sur leur nature linguistique, notamment si on veut savoir si *ch/non-ch* est marqué linguistiquement en français et si c'est le cas pour lesdits marqueurs discursifs, d'autres questions se posent, dont celle, fondamentale, de savoir s'il y a lieu de considérer *ch/non-ch* comme l'une des opérations intervenant (nécessairement ou non?) dans la configuration sémantique de tout marqueur de discours ou seulement de certains. D'autres questions subséquentes concernent les éventuelles marques de *ch*, dont la question de savoir comment mettre en évidence leur présence et par quels tests linguistiques.

C'est à ces questions que je me propose de répondre ici, en prenant comme points de départ, premièrement, une conception des marqueurs discursifs comme unités de langue dont la signification instaure des stratégies discursives mettant en œuvre diverses opérations, et deuxièmement la considération que *ch* constitue une opération concourant au sens de l'énoncé.

Pour ce faire, je recourrai à un cadre théorique adoptant une perspective sémantico-pragmatique qui tient compte des représentations de l'activité d'énonciation dans l'énoncé, et essentiellement des représentations du locuteur, qui interviennent dans la construction du sens. Cette perspective fait appel à la polyphonie dans sa version « radicale »², qui postule essentiellement que la structure profonde de

1 *Commitment* est le terme anglais qui correspond à *prise en charge* et qui est adopté par les chercheurs travaillant sur la langue anglaise et en particulier sur le dialogue.

2 Pour une description de cette « version radicale », se reporter à Anscombe (2013, 2018).

tout énoncé se décompose en une série d'entités abstraites, des points de vue notés *pdv*, comportant une *source* et un *objet construit*.

1. Les marqueurs du discours comme objet d'étude

Lorsqu'on considère les marqueurs discursifs, on a affaire à des unités de la langue qui partagent certaines propriétés, celles-ci variant selon la perspective d'analyse adoptée. Si l'existence des marqueurs discursifs est unanimement acceptée, les divergences règnent quant à leur caractérisation³ (ainsi que quant à leur inventaire), car il s'avère difficile de classer toutes les unités sous un même dénominateur descriptif.

Contrairement à d'autres unités de la langue, ce ne sont pas les propriétés morphosyntaxiques ou formelles qui permettent de définir les marqueurs discursifs, ces propriétés étant extrêmement variées et, pour la plupart, non spécifiques aux marqueurs. C'est ainsi qu'une même unité lexicale ou un même groupe d'unités (lexicales et/ou grammaticales) peuvent fonctionner comme des constituants de la phrase (adverbes ou autres) ou comme des marqueurs (en gras), ce qu'on observe dans (1), (1'), (2) et (2') :

1) *Je vais te dire sincèrement ce que je pense.*

1') *Sincèrement, je vais te dire ce que je pense.*

2) *C'est ce que tu penses, je le sais.*

2') *C'est ce que tu penses, je sais.*

Parmi les descriptions des marqueurs, abondantes dans la littérature linguistique, on trouve dans l'introduction du volume *Histoires de dire* (Rouanne & Anscombe 2016) l'une des caractérisations les plus complètes de ces unités. Les auteurs établissent jusqu'à sept propriétés linguistiques présentes à des degrés différents dans les marqueurs discursifs. Ceux-ci auraient en commun d'être des entités non notionnelles; ils présentent une perte du caractère référentiel de certains de leurs composants (ceci, bien entendu, au cas où on peut y identifier des composants); et ils incluent l'attitude du locuteur dans sa valeur sémantico-pragmatique. Quant au reste des propriétés, elles

3 Pour un aperçu des diverses caractérisations proposées, se reporter, par exemple, à Dostie & Pusch (2007).

ne caractérisent que certains marqueurs: l'autonomie syntaxique et donc la possibilité de déplacement est partagée par *tu sais* (Donaire 2018) ou *enfin* (Donaire 2013a), par exemple, mais non pas par *comme quoi* (Deloor 2018) ou *puisque* (Álvarez Castro & Donaire 2013); l'autonomie prosodique ne caractérise que les incisives et les parenthétiques; l'autonomie sémantique des marqueurs peut être plus ou moins complète (*franchement* face à (*et*) *dire que*); la nature des marqueurs est non compositionnelle «très généralement» et «au moins partiellement» (Rouanne & Anscombe 2016: 6).

On pourrait y ajouter d'autres propriétés qui n'interviennent que pour certains marqueurs ou à certains degrés, telles que le figement (total, comme pour *bien sûr*, ou partiel, comme pour *dis/dis-moi/dis donc*), la possibilité de fonctionner en incisive, leur variabilité sur le plan syntaxique ou l'accomplissement d'une fonction de connexion (ce serait le cas des connecteurs/relateurs, comme *bien sûr que*).

En définitive, le trait identitaire des marqueurs de discours serait d'ordre sémantico-pragmatique et concernerait l'inscription du locuteur dans la construction du sens de l'énoncé, en particulier la représentation (le «marquage») de son attitude, son positionnement par rapport à son propre discours, la modalité se trouvant concernée.

Si on compare (3), un énoncé sans marqueur, avec (3a) et (3b), avec marqueur, on observe nettement que ce n'est pas le contenu, le «dit» qui se trouve modifié, mais le «dire»: à chaque fois, est dit qu'«il viendra» mais la position du locuteur à l'égard de ce dit reste dans (3) implicite, et est explicite et différente à chaque fois dans (3a) et (3b).

3) *Gilles viendra.*

3a) *Gilles viendra forcément.*

3b) *Gilles viendra peut-être.*

3c) *Gilles viendra rapidement.*

La différence entre (3) et (3a), (3b) n'est pas simplement l'effet d'un apport sémantique, comme ce serait le cas pour (3c), mais résulte d'une opération sémantico-pragmatique (plus exactement d'un ensemble d'opérations⁴) qui concerne le positionnement du locuteur par rapport à l'énonciation de *p* «Gilles-venir»: dans le cas de (3a), il s'agit d'une

4 C'est cette conception qui amène le groupe de recherche OPÉRAS à préférer le terme *opérateur* pour désigner ces unités.

position forte en faveur de *p* en vertu d'un savoir partagé⁵ et, dans le cas de (3b), d'une position qu'on peut dire « faible », qui laisse ouverte l'alternative entre *p* et *non-p*.

Les marqueurs discursifs interviennent ainsi de façon décisive dans la construction du sens de l'énoncé, moyennant la représentation de la relation du locuteur à son discours (son attitude), ce qui conduit à considérer les énoncés contenant des marqueurs comme superposant des discours dont les uns constituent des commentaires des autres. Cela revient à dire que la configuration des marqueurs est polyphonique, étant donné que la superposition de discours amène à postuler la présence de divers *pdv*; par ailleurs, cette complexité énonciative dévoile un ensemble d'opérations qu'il faut repérer pour interpréter le sens de l'énoncé.

2. La notion de prise en charge

La notion de « prise en charge » s'est vu attribuer une place importante dans la linguistique actuelle, dans la mesure où on s'y intéresse au domaine de l'énonciation et à une conception dynamique de la langue. Dans le cadre des définitions de Culioli (1999: 131), qui pose que « toute énonciation suppose la prise en charge par un énonciateur », on peut situer les conceptions de la « prise en charge » chez Dendale & Coltier (2011), Colas-Blaise (2011) ou Guentchéva (2011).

Cependant, cette notion n'est pas moins controversée que celle de marqueur discursif et elle est même encore moins stabilisée. Par ailleurs, l'attention portée aux marqueurs discursifs ne décroît pas, bien au contraire, les publications et les congrès se multiplient, tandis que dans le cas de *ch* l'intérêt semblerait s'être arrêté aux alentours de 2014⁶ (cf. Donaire 2014).

L'accord ne règne pas quant à la définition de la notion. À l'origine, Culioli (1980), considéré comme l'introducteur de la notion en linguistique, fait de *ch* une opération énonciative liée à la notion d'« assertion ». Depuis, on assiste à un foisonnement de notions qui cherchent à préciser ce qu'on doit entendre par *ch*. Laurendeau (2009) établit la relation de *ch* avec la notion de « prise en compte ». Pour

5 Pour une description de *forcément*, voir Donaire (2020).

6 Lansari (2020) fait exception.

Vion (2011), il s'agit du rapport entre *ch* et «modalisation». Dans Nølke *et al.* (2004) *ch* est comprise comme «responsabilité». Gosselin (2014) place *ch* parmi les paramètres fonctionnels rendant compte du fonctionnement de la modalité et la notion apparaît comme synonyme d'«engagement». Pour Lansari (2020), il s'agit aussi d'engagement. Dans Guentchéva (2011), le rapport est établi avec la notion de «médiativité». On trouve aussi la notion d'«attitude» dans certaines définitions, comme dans Beyssade & Marandin (2009), notion qui inclurait toutes les autres.

Malgré cette diversité conceptuelle, on note certains points communs, dont le fait que *ch* apparaisse comme une opération énonciative mettant toujours en jeu le locuteur et parfois d'autres instances énonciatives. Cette opération implique un agent (*x*) et un objet (*y*), c'est-à-dire qu'il s'agit de «*ch* de *y* par *x*», de telle façon que toute définition de cette opération exigerait la définition de *x* et *y*. Il semble acquis que, puisqu'on se situe dans le domaine de l'énonciation, *x* doit être identifié au locuteur et *y* ne peut concerner que son discours, *ch* renvoyant ainsi à une certaine attitude du locuteur à l'égard de son propre discours.

Dans Donaire (2011, 2014), l'opération *ch* est liée à la configuration polyphonique de l'énoncé et, dans cette perspective, *x*, l'agent, doit être identifié au locuteur *L* et *y*, l'objet de la prise en charge, serait un *pdv*. *Ch* d'un *pdv* serait ainsi une opération parmi celles intervenant dans une stratégie énonciative déterminée, mettant en jeu plusieurs *pdv* et un arrangement particulier de ces *pdv*, *L* apparaissant alors comme l'instance qui établit les relations entre ces divers *pdv*. L'une de ces relations consisterait dans la *ch* du *pdv* qui signale la position énonciative de *L*, déterminant ainsi l'orientation argumentative et donc le sens et les enchaînements discursifs possibles. En définitive, ces stratégies déterminent le sens de l'énoncé et, en conséquence, l'opération *ch* aurait un rôle essentiel dans la construction du sens.

Une nouvelle question surgit à ce propos: s'il existe des énoncés qui ne semblent convoquer qu'un seul *pdv*⁷ – comme cela pourrait être

7 Cela ne compromet pas l'existence de la polyphonie, car il y a toujours *pdv* et attitude du locuteur, ce qui implique un dédoublement nécessaire, même si la source s'identifie dans ce cas au locuteur (cf. Anscombe 2013 et 2018). Bien entendu, (3), comme tous les autres exemples, n'apparaîtrait jamais isolé, mais inséré dans un

le cas d'un énoncé comme (3) *Gilles viendra* –, serait-il donc possible de mettre en scène un unique *pdv* sans que le locuteur se positionne à son égard, c'est-à-dire, sans qu'il prenne ou non en charge ce *pdv* et qu'il détermine ou non le sens de l'énoncé? Questionnement dont découle une remarque concernant la définition de la notion de « prise en charge ».

Il semblerait que, quand on parle de « prise en charge » énonciative, on ne parle pas toujours du même phénomène. À ce propos, certains chercheurs ont proposé de distinguer plusieurs degrés de *ch* (Vion 2011 ; Gosselin 2014), ou de considérer *ch* comme un processus graduel (Colas-Blaise 2011), parmi d'autres. Sans contredire cette possibilité, il faut poser une distinction préalable, celle que je désignerai par *ch*₁ et *ch*₂ et qui correspondrait à deux formes de *ch*, ce qu'on pourrait considérer comme un sens « faible » ou « large » (*ch*₁) et un sens « fort » ou « étroit » (*ch*₂) de *ch* : *ch*₁ correspondrait à un *pdv* « pris en charge » mais ne déterminant pas le sens de l'énoncé, face à *ch*₂ qui concernerait le *pdv* qui détermine le sens et qui fonde donc les enchaînements possibles. J'essaierai d'illustrer cette distinction par la suite.

Du moment qu'il y a orientation de l'énoncé, qu'il y a un « sens », il y a au moins un *pdv* qui détermine le sens. Mais, par exemple, dans le cas d'un énoncé interrogatif ou d'un énoncé négatif, il y a un *pdv* qui est « pris en charge » pour construire le sens sans qu'il serve nécessairement à orienter le sens : dans *est-ce que p ?* et dans *non p*, *p* est convoqué pour une mise en question, mais le sens de l'énoncé n'est pas *p* et ce serait un cas de *ch*₁. De même, si on observe la différence entre (3a), (4) et (5), *ch*₂ de *Gilles-venir*⁸ ne semble intervenir que dans (3a) (il s'agit ici plus exactement de *Gilles-venir-forcément*), tandis que dans (4) il y aurait *ch*₁ de *Gilles-venir* et *ch*₂ de *Louise-savoir* et dans (5) seulement *ch*₂ de *Louise-prétendre* :

- 3a) *Gilles viendra forcément.*
- 4) *Louise sait que Gilles viendra.*
- 5) *Louise prétend que Gilles viendra.*

environnement discursif qui expliquerait l'épaisseur polyphonique d'une telle suite énonciative.

8 Cette formulation des *pdv*, éliminant toute marque morphologique, prétend rendre compte du sens profond. Mais il s'agit ici d'une représentation simplifiée, *pdv* comportant non seulement un 'contenu', plus exactement un *objet construit*, mais aussi une *source* et une *attitude* (Anscombe 2013, 2018).

C'est ainsi qu'il n'y a que (3a) qui admettrait un enchaînement tel que, par exemple, *Il faut faire une place dans la voiture à Gilles*, peu acceptable pour (4) dans le même contexte et bizarre dans le cas de (5). Par contre, (4) accepterait, par exemple, *C'est ce qu'on voit à l'attitude de Louise*, où *ce* reprend *Louise-savoir* et non pas *Gilles-venir*. Cet enchaînement serait exclu pour (5) et serait en tout cas (mais discutable) de forme *C'est ce qu'on voit à son (de Gilles) attitude* pour (3a). Pour (5), on peut proposer comme enchaînement *Mais elle se trompe*, incompatible cette fois avec (4).

On arrive ainsi à une définition de *ch* comme une opération discursive qui consiste à choisir le *pdv* qui oriente l'énoncé et qui fonde les enchaînements possibles⁹. Si on tient compte de la distinction *ch*₁/*ch*₂, ce serait *ch*₂ qui marquerait le positionnement du locuteur à l'égard de sa propre énonciation. Cette définition implique que dans toute énonciation il y aura toujours *ch*, et donc nécessairement *ch*₂, cette opération intervenant toujours dans la construction du sens.

D'après ce qui précède, l'opération énonciative *ch* est liée nécessairement à *L*, mais il n'est pas question de source, le *pdv* choisi (*ch*₂) peut être de source autre que *L*: dans (4), le *pdv* *ch*₂, *Louise-savoir*, est de source *L*, mais tel n'est pas le cas pour (3a), où *forcément* fait intervenir comme source un *ON*-locuteur¹⁰ à qui on attribue la présentation de *Gilles-venir* comme incontestable, ce qui peut être rendu par un enchaînement tel que *puisque'il a besoin de nous*, par exemple, qui témoigne d'une relation de la forme « quand on a besoin de quelqu'un on va vers lui ». Cette forme est issue d'un savoir partagé par la communauté linguistique, un *ON*-locuteur. C'est donc, dans ce cas, un *pdv* de source *ON*-locuteur, et non pas de source *L*, qui est *ch*₂.

Un problème subsiste et concerne la possibilité de *non-ch*: est-ce qu'on peut distinguer aussi *non-ch*₁ et *non-ch*₂? En d'autres termes, est-ce que *non-ch*₂ peut orienter le sens? Cela pourrait être le cas des énoncés négatifs, comme (6):

6) *Gilles ne viendra pas.*

9 «Les enchaînements discursifs acceptés par l'énoncé constituent un argument dans la définition du mécanisme et, en même temps, un test d'identification du *pdv* pris en charge» (Donaire 2011 : 62).

10 Pour la notion de *ON*-locuteur voir Anscombe (2013, 2018).

Dans (6), on aurait ch_1 de *Gilles-venir* (p) mais ch_2 de *non-Gilles-venir* ($non-p$), c'est-à-dire $non-ch_2$ de *Gilles-venir*, ce qui présente comme acceptable un enchaînement discursif tel que *Tu peux occuper sa place dans la voiture* (car $non-p/*p$) et exclut par contre *Il faut lui faire une place dans la voiture* (car $p/*non-p$).

En définitive, dans tout énoncé, il y aurait ch_2 (ou $non-ch_2?$), opération qui consiste à sélectionner le pdv – qu'on peut représenter comme pdv_{ch} – qui marque l'orientation, le sens de l'énoncé, ce pdv_{ch} pouvant être identifié comme celui qui fonde les enchaînements acceptables, ce qui se traduit par la possibilité de continuations du discours qui énoncent l'objet construit p du pdv_{ch} . Dans le cas d'énoncés comme (3), qui ne convoquent qu'un seul pdv ¹¹ *Gilles-venir*, et en l'absence de toute autre marque, ce serait ce pdv de source L qui est ch_2 , autrement dit qui est pdv_{ch} . Par ailleurs, cette optique fournit un test pour identifier le pdv ch_2 d'un énoncé, test qui consisterait à évaluer les enchaînements possibles.

3. Marqueurs discursifs et prise en charge

Les réflexions qui précèdent conduisent vers l'idée que tant les marqueurs discursifs que l'opération ch ont en commun un rôle essentiel dans la construction du sens de l'énoncé et dans la relation de L avec sa propre énonciation, ce qui revient à considérer ch et le statut des marqueurs comme faisant partie de la structure profonde de nature polyphonique. La configuration sémantico-pragmatique des marqueurs est constituée d'opérations intervenant dans une stratégie énonciative polyphonique et, de ce fait, ch étant une opération intervenant dans la sélection de pdv , il y a lieu de considérer cette opération comme faisant partie de celles qui configurent le statut sémantico-pragmatique des marqueurs. La polyphonie apparaît ainsi comme le phénomène qui relie les deux notions objets de cette étude, marqueurs discursifs et ch .

On peut signaler un certain nombre de travaux qui établissent explicitement la relation entre l'opération ch et l'analyse des marqueurs. C'est ainsi qu'ont été identifiés, d'une part, des marqueurs de ch (Féron 2009, Donaire 2011) et des marqueurs de $non-ch$ (Donaire 2011,

11 Voir, à ce propos, la note 7.

Khachaturyan 2011); ou du moins, cette notion est-elle intervenue dans la description sémantico-pragmatique de certains marqueurs discursifs (Lansari 2020, Anscombe *et al.* 2013, 2018).

L'affirmation qui ouvre l'article de Féron (2009: 129), consacré au français médiéval, concerne le statut actuel du marqueur *il est vrai que*: «*Il est vrai que* apparaît en français contemporain comme un marqueur de « prise en charge »», cette notion étant prise au sens de la ScaPoLine (Nølke *et al.* 2004). Pour Féron, *il est vrai que p*, en français contemporain, introduit un *pdv* attribué à une source autre que *L* (*l₀* dans la terminologie de l'auteur), *L* pouvant montrer son accord avec les conclusions qu'on peut tirer de ce *pdv*, lorsque le marqueur a une valeur « confirmative », comme dans (7), ou bien *L* rejetant ces conclusions dans le cas de l'emploi « concessif » du marqueur analysé, comme dans (8).

7) *Je suis bien coupable, me disait-il, car il est vrai qu'elle méritait mieux.*¹²

8) *Il est vrai que je travaille beaucoup, mais je n'en suis encore qu'au tout début de ma carrière.*¹³

Si on applique notre notion de *ch*, dans l'emploi confirmatif il y aurait *ch₂* de *elle-mériter-mieux*, ce qui détermine l'enchaînement explicite dans l'énoncé *moi-être-bien-coupable*; tandis que dans l'emploi concessif, il y aurait en tout cas *ch₁* de *moi-travailler-beaucoup* et *ch₂* de *moi-ne-en-être-encore-que-au-tout-début-de-ma-carrière*, qui oriente le discours vers des enchaînements opposés au *pdv ch₁*.

Pour Khachaturyan (2011), qui s'appuie sur les postulats de Culioli, *disons* et *pour ainsi dire* seraient deux marqueurs de *non-ch*, ce que l'auteur justifie par la possibilité de reformuler par la glose « je ne prends pas en charge ce que je dis »: dans un cas, (9), parce qu'il y aurait plusieurs façons de dire ce qui est dit, dans l'autre, (10), parce qu'il y a d'autres mots pour le dire, d'après l'auteur. Le choix du locuteur se trouverait ainsi assorti d'une négociation ou d'une possible interprétation.

9) *On va se rencontrer, disons demain.*¹⁴

10) *On est pour ainsi dire arrivé.*¹⁵

12 (7) reprend l'exemple (1) de l'auteur, abrégé.

13 (8) reprend l'exemple (2) de l'auteur, abrégé.

14 (9) reprend littéralement l'exemple (1a) de l'auteur.

15 (10) reprend littéralement l'exemple (1c) de l'auteur.

Tout d'abord, la glose proposée pose problème, du fait que la définition contient le défini, ce qui empêche de cerner avec précision la notion de « prise en charge ». Ensuite, il ne s'agit pas de « mots à dire » mais de *pdv*: dans (9), *L* propose *se-rencontrer-demain*, mais laisse ouverte la possibilité de choisir un autre jour de rencontre et non pas un autre mot. Le marqueur montre la position de *L*, qui est présente comme cherchant l'accord de l'allocutaire (*AL*), ce qui est marqué par la morphologie, la terminaison *-ons*, qui inclut *AL*. Cette « invitation à l'accord de *AL* » fait partie de la stratégie discursive, du mode de présentation du *pdv*, mais celui-ci n'est pas moins *ch₂*, tel qu'on peut le voir dans les enchaînements possibles et non possibles dans (9') :

9') *On va se rencontrer, disons demain (on se verra dans 24h, *on se verra après-demain).*

Dans le cas de (10), même si *arrivé* n'est pas « dit » directement, il est « dit » quand même. Encore une fois, il est question de stratégie, de mode de présentation du *pdv*. Avec *pour ainsi dire*, il ne s'agit pas cette fois de chercher l'accord de *AL*, mais de modaliser l'expression tout en prenant en charge (= *ch₂*) ce *pdv*, ce qui est confirmé par les enchaînements dans (10') :

10') *On est pour ainsi dire arrivé (donc le voyage est fini / *donc on n'est pas arrivé)*

En conclusion, *disons* et *pour ainsi dire* ne peuvent pas être considérés comme des marqueurs de *non-ch*.

Donaire (2011 : 72), qui définit la « prise en charge » comme « une stratégie énonciative polyphonique qui consiste dans la sélection par *L* du *pdv* *P* qui détermine le sens de l'énoncé », considère *selon X* et *peut-être* comme des marqueurs de *non-ch* et *à mon avis* comme un marqueur de *ch*. Mais, dans cette étude, il n'y a pas d'analyse concernant les marqueurs mentionnés. L'article concentre en fait son attention sur deux marqueurs concessifs, *bien que* et *pourtant*. Ces marqueurs intervenant dans une stratégie qui consisterait à « opposer » au moins deux *pdv*¹⁶, un seul d'entre eux serait *ch₂*, et donc il ne s'agirait pas nécessairement du *pdv* qu'on « concède », c'est-à-dire celui qui est introduit par *bien que* mais non pas par *pourtant*.

16 Bien entendu, il s'agit ici d'une simplification, la stratégie concessive faisant intervenir au moins cinq *pdv*.

La conclusion de Donaire (2011) n'est pas que *bien que* et *pourtant* sont des marqueurs de *non-ch*, mais qu'il s'agit de « marqueurs de stratégie », de stratégie concessive, car ils ne fonctionnent pas comme des marqueurs pour le segment qu'ils intègrent mais pour l'ensemble de l'énoncé. En effet, c'est le tout qui intervient dans le sens de l'énoncé, mais les enchaînements¹⁷ permettent de mettre en évidence le *pdv_{ch}*.

Donaire (2011) propose aussi un test pour identifier *pdv_{ch}* qui fait intervenir le marqueur *pour moi*, s'appuyant sur les travaux de Coltier et Dendale (2004) concernant cette expression, analysée comme capable d'exprimer le point de vue singulier de *L*. Il s'agit d'observer la compatibilité de *pdv_{ch}* avec le modalisateur *pour moi*, telle que dans (11) et (12) :

- 11) – *Quelle est la couleur du mur?*
 – *Le mur a été peint en blanc, bien qu'il semble gris: pour moi le mur est (blanc / *gris).*
- 12) – *Quelle est la couleur du mur?*
 – *Le mur a été peint en blanc, pourtant il semble gris: pour moi le mur est (gris / *blanc).*

Ce test est acceptable à condition de ne pas identifier *pour moi* avec « l'opinion » de *L*, mais plutôt avec son positionnement énonciatif, comme un commentaire concernant sa propre énonciation et signalant le sens du discours.

Lansari (2020) considère le cas de *on va dire, j'allais dire, I was going to say, shall we say*, parmi les marqueurs *en dire/of saying*. Pour l'auteur, ces marqueurs font référence à l'engagement (*commitment*) de *L* concernant sa propre énonciation, engagement qui apparaît comme problématique, ce qui explique leur emploi. Autant dire qu'il s'agit de marqueurs de *non-ch*.

Les volumes édités par Anscombe *et al.* (2013 et 2018) contiennent l'analyse d'un total de 45 opérateurs discursifs, dans la terminologie des auteurs (certains de ces opérateurs répondant à la définition habituelle de marqueurs). La notion *ch* intervient explicitement dans la

17 Sans que je puisse en ce moment le prouver, faute de place, il me semble que le comportement prosodique de ces « marqueurs de stratégie » peut fournir un test supplémentaire pour identifier le *pdv_{ch}*. On observe que, par exemple, *bien que* se caractérise par une intonation descendante et *pourtant* par une intonation ascendante, ce qui me permet de considérer l'hypothèse que l'intonation montante signifierait le *pdv_{ch}*.

description sémantico-pragmatique de la stratégie discursive instruite par certaines de ces unités. Je prendrai comme exemple l'étude de l'entité lexicale *seulement*¹⁸, qui correspond à trois entités sémantiques : *seulement*₁, adverbe, et *seulement*₂, *seulement*₃, qui répondent à la définition de marqueurs, les trois faisant intervenir l'opération *ch* dans leur configuration sémantico-pragmatique.

Le tableau descriptif ci-dessous comprend le nombre de *pdv* convoqués, identifie l'être de discours source de chaque *pdv*, définit l'objet construit, décrit l'attitude de *L* à l'égard des *pdv* convoqués, et signale le *pdv*_{ch}. La colonne de droite propose un exemple pour chaque entité sémantique. Schématiquement :

Tableau 1 : Description de *seulement*

| entité | <i>pdv</i> | source | objet construit ¹⁹ | attitude de L | ch ₂ | exemple |
|------------------------|-------------------------|--------------|---|--|-------------------------|---------|
| | <i>pdv</i> ₁ | indét. | { <i>p</i> } | ch ₁ | | |
| seulement ₁ | <i>pdv</i> ₂ | ON-locuteur | présupp. { <i>p_x</i> } | commentaire | <i>pdv</i> ₃ | (13) |
| | <i>pdv</i> ₃ | <i>L</i> | { <i>p_{-x}</i> } | rapport <i>pdv</i> ₁ - <i>pdv</i> ₂ | | |
| | <i>pdv</i> ₁ | indét. | { <i>p</i> } | | | |
| seulement ₂ | <i>pdv</i> ₂ | ON-locuteur | { <i>p>r</i> } | ch ₁ | <i>pdv</i> ₄ | (14) |
| | <i>pdv</i> ₃ | indét. | { <i>q>non-r</i> } | ch ₁ | | |
| | <i>pdv</i> ₄ | <i>L</i> | { <i>p</i> } insuffisant | rapport <i>pdv</i> ₁ - <i>pdv</i> ₂ | | |
| | <i>pdv</i> ₁ | indét. | { <i>p</i> } | | | |
| seulement ₃ | <i>pdv</i> ₂ | ON-locuteur | { <i>p>r</i> } | ch ₁ | <i>pdv</i> ₃ | (15) |
| | <i>pdv</i> ₃ | pas <i>L</i> | { <i>q>non-r</i> } | | | |
| | <i>pdv</i> ₄ | <i>L</i> | <i>pdv</i> ₃ un obstacle pour <i>pdv</i> ₂ | | | |

13) *Il y a douze millions d'habitants en France et seulement un million huit cent mille en Angleterre. (Il y a moins d'habitants en Angleterre qu'en France. Pour moi, l'Angleterre est peu peuplée).*

18 Donaire (2013b).

19 Légende: *p*, *q* représentent des contenus; *>r* notent les conclusions vers lesquelles sont orientés *p* et *q*; *x* représente une valeur possible dans le cadre de la situation qui est prise comme thème et *-x* note une valeur inférieure à *x*.

Remarquons que la description ne changerait pas si l'énoncé était de la forme *En Angleterre, il y a seulement un million huit cent mille habitants*.

- 14) *Pour Vincent, elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, seulement il ne devait pas grossir. (Donc, elle a évité de rentrer dans la boutique du confiseur. Pour moi elle n'a pas acheté des confiseries pour Vincent).*
- 15) *Super. Il avait dormi comme un bébé. Si seulement il n'avait pas si mal à la tête... (Donc, tout n'est pas super. Pour moi tout n'est pas super).*

On voit bien la différence entre la présence d'un marqueur discursif, dans (14) et (15), et celle d'un adverbe qui n'a pas la fonction de marqueur, dans (13): d'un côté, tout marqueur induit une stratégie discursive plus ou moins complexe qui fait intervenir nécessairement plusieurs *pdv*; d'autre part, la fonction essentielle des marqueurs est de montrer l'attitude de *L* à l'égard de son propre discours, ce qui détermine leur rôle fondamental dans la construction du sens. Tant dans un énoncé sans marqueur comme (13), que si celui-ci comporte un marqueur discursif, ainsi (14) et (15), énoncés tout aussi polyphoniques, le sens est nécessairement déterminé au moyen d'un *pdv_{ch}*, mais lorsqu'un marqueur intervient dans un énoncé, cette détermination du sens est assumée par le marqueur: les marqueurs discursifs signalent donc le *pdv_{ch}* de façon privilégiée.

Il ne semble donc pas possible de considérer qu'existent des marqueurs de *ch* et des marqueurs de *non-ch*: *ch* est une opération nécessaire dans tout énoncé et qui incombe justement aux marqueurs lorsqu'ils sont utilisés dans un énoncé.

Conclusions

Tout énoncé a un sens et ce sens est déterminé par un *pdv* – parmi ceux convoqués dans l'énoncé – qui est pris en charge (*ch₂/pdv_{ch}*) par *L*. Ce n'est donc pas l'énoncé qui est « pris en charge » mais un *pdv*. Ce *pdv_{ch}* peut être de source diverse (non nécessairement *L*): *L*, *ON*-locuteur, *ex-L*, une source indéterminée ou tout autre être discursif.

La notion de « prise en charge » doit être nuancée et il faut distinguer entre *ch₁* qui concernerait un *pdv* « pris en charge » mais ne

déterminant pas le sens de l'énoncé, face à ch_2 , qui concernerait le pdv qui détermine le sens et qui fonde donc les enchaînements possibles.

La configuration sémantico-pragmatique des marqueurs discursifs consiste en une stratégie discursive faisant intervenir un certain nombre de pdv dont l'un marque l'orientation de l'énoncé, c'est-à-dire instruit ch_2 . Cette stratégie pouvant apparaître comme plus ou moins complexe, il se peut que L prenne en charge d'autres pdv mis à part celui qui détermine le sens: dans ce cas, il s'agira alors d'une opération de forme ch_1 .

Il me semble ainsi avoir donné réponse aux questions concernant la relation entre les deux notions considérées ici, et ceci, en appliquant une optique polyphonique qui se place au niveau le plus profond de la langue. Dans cette conception, l'opération de « prise en charge » intervient de façon essentielle dans la configuration sémantico-pragmatique des marqueurs discursifs, ce qui rend discutable la distinction entre « marqueurs ch » et « marqueurs de $non-ch$ »: dans tous les cas, les marqueurs feraient intervenir cette opération soit une seule fois soit à plusieurs reprises, selon la complexité de la stratégie discursive qu'ils instruisent.

Bibliographie

- ÁLVAREZ CASTRO C. & DONAIRE M.L. (2013), Entité lexicale *puisque*, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 161-172.
- ANSCOMBRE J.-C. (2013), Polyphonie et représentations sémantiques: notions de base, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 11-32.
- ANSCOMBRE J.-C. (2018), Représentation sémantique des opérateurs discursifs: polyphonie, médiativité et autres, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 21-46.
- ANSCOMBRE J.-C., DONAIRE M.L. & HAILLET P.P. (éds) (2013), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang.

- ANSCOMBRE J.-C., DONAIRE M.L. & HAILLET P.P. (éds) (2018), *Opérateurs discursifs du français, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang.
- BEYSSADE C. & MARANDIN J.-M. (2009), *Commitment: une attitude dialogique*, *Langue française* 162, 89-107.
- COLAS-BLAISE M. (2011), Les types et les régimes de la prise en charge: de la linguistique de l'énonciation à la sémiotique du discours, in P. Dendale & D. Coltier (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 37-54.
- COLTIER D. & DENDALE P. (2004), La modalisation du discours de soi: éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi et à mon avis*, *Langue française* 142, 41-57.
- CULIOLI A. (1980), Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique, in J. David & R. Martin, *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 182-193.
- CULIOLI A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Paris, Ophrys.
- DELOOR S. (2018), Entité lexicale *comme quoi*, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 123-134.
- DENDALE P. & COLTIER D. (dir.) (2011), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DONAIRE M.L. (2011), La (non) prise en charge, une dynamique polyphonique. Le cas de la stratégie concessive, in P. Dendale & D. Coltier (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 55-74.
- DONAIRE M.L. (2013a), Entité lexicale *enfin*, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 105-120.
- DONAIRE M.L. (2013b), Entité lexicale *seulement*, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 173-190.
- DONAIRE M.L. (2014), Prise en charge et polyphonie, deux notions pour une théorie, *Cahiers de Lexicologie* 105, 2, 33-56.
- DONAIRE M.L. (2018), Entité lexicale *tu sais*, in J.-C. Anscombe et al. (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 377-391.

- DONAIRE M.L. (2020), Les marqueurs à *force* et *forcément*: une même « force » énonciative ?, in M. Meulleman, S. Palma & A. Theissen (dir.), *Liber Amicorum. Mélanges offerts à Emilia Hilgert*, Reims, EPURE, 31-51.
- DOSTIE G. & PUSCH C.D. (2007), Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation, *Langue Française* 154, 2, 3-12.
- FÉRON, C. (2019), La notion de prise en charge dans l'étude d'un état de langue révolu: l'exemple de *il est vrai/voir que* en français médiéval, *Langue française* 162, 129-147.
- GOSSELIN L. (2014), Sémantique des jugements épistémiques: degré de croyance et prise en charge, *Langages*, 193, 63-81.
- GUENTCHEVA Z. (2011), L'opération de prise en charge et la notion de médiativité, in P. Dendale & D. Coltier (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 117-142.
- KHACHATURYAN E. (2011), *Disons et pour ainsi dire*, deux marqueurs de la non-prise en charge ?, in P. Dendale & D. Coltier (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 163-181.
- LANSARIL. (2020), *A Contrastive View of Discourse Markers. Discourse Markers of Saying in English and French*, Palgrave Macmillan.
- LAURENDEAU P. (2009), Préassertion, réassertion, désassertion: construction et déconstruction de l'opération de prise en charge, *Langue française* 162, 55-70.
- NØLKE H., FLØTTUM K. & NØREN C. (2004), *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- ROUANNE L. & ANSCOMBRE J.-C. (2016), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Berne, Peter Lang.
- VION R. (2011), La modalisation. Un mode paradoxal de prise en charge, in P. Dendale & D. Coltier (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 75-91.